



COMMUNE DE LA BAROCHE

Route Principale 64 - 2947 Charmoille

Secrétariat communal
Tél. 032/462.26.17
secretariat@labaroche.ch

Caisse communale
Tél. 032/462.10.64
recette@labaroche.ch

CCP 10-745346-8
www.labaroche.ch

INFORMATIONS COMMUNALES

N°3 - mars 2023

Assemblée communale ordinaire 25 avril 2023 à 20h00 à la halle de gymnastique de Charmoille

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de la dernière assemblée (à consulter au Secrétariat communal ou sur le site internet)
2. Discuter et approuver les comptes 2022 et voter les dépassements de crédit
3. Présentation du programme de législature
4. Discuter et voter le nouveau règlement d'organisation et d'administration du Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Porrentruy et environs (SEPE)
5. Discuter et voter le règlement sur les émoluments
6. Discuter et voter les modifications du règlement concernant les cimetières et les inhumations
7. Discuter et voter un crédit de Fr. 47'000.- pour des travaux de réfection des écoles de Miécourt et de Charmoille. Donner les compétences au Conseil communal pour se procurer et consolider le financement
8. Discuter et voter un crédit de Fr. 19'500.- pour la réfection de la partie communale du chemin de Grandgiéron et la subvention communale, selon la loi sur les améliorations foncières en lien d'équité de traitement suite à la constitution du SAF La Baroche, de Fr. 42'500.- qui correspond au 7,5% du montant total. Donner les compétences au Conseil communal pour se procurer et consolider le financement
9. Divers

Les règlements et modifications mentionnés sous chiffre 4, 5 et 6 sont déposés publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale au Secrétariat communal, ainsi que sur le site internet communal www.labaroche.ch où ils peuvent être consultés.

Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, par écrit, au Secrétariat communal.

Les comptes 2022 seront consultables sur notre site internet et à l'administration communale. Ils ne seront donc pas passés en détail lors de l'assemblée.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

En ce début de législature, nous faisons le choix de vous solliciter toutes et tous pour connaître vos attentes, vos envies, pour notre belle commune de La Baroche.

Nous voulons vivre dans une commune dynamique, où il fait bon vivre et qui donne envie à d'autres de venir s'y établir.

Mais nous devons aussi faire avec la réalité de notre tissu économique et l'absence aujourd'hui de commerces de proximité.

Force est donc de constater que nous devons miser sur la qualité de vie et la solidarité au sein de la population.

La consultation de vous toutes et tous nous paraît essentielle. Nous aimerions notamment savoir si vous avez des disponibilités à consacrer occasionnellement à la chose publique. Vous qui avez 16 ans ou plus, vous êtes cordialement invités à répondre à notre consultation. Cela ne vous prendra que quelques minutes.

Dans l'idéal, nous vous remercions d'indiquer vos coordonnées en fin de questionnaire, qui peut toutefois être complété de manière anonyme.

Nous espérons donc que vous réserverez un chaleureux accueil à notre démarche et que vous serez nombreuses et nombreux à y répondre ***d'ici au 30 avril 2023.***

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez à la présente démarche. Si vous souhaitez le remplir en format word, vous le trouverez sur le site de la commune.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter un membre du Conseil communal.

Avec nos remerciements et cordiales salutations.

La Baroche, mars 2023

Le Conseil communal